

| | |
|--|---|
| <p>Date de convocation :</p> <p>28/04/2022</p> | <p>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</p> <p>COMMUNE DE DUNIERES</p> <p>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p> |
|--|---|

Le trois mai deux mille vingt-deux à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Nelly BEAULAIGUE Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET Pierre DURIEUX, Pascal GOUY Jean Paul GRANGE, Fabienne MANOHA, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Colette MORIN Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER Fanny MOURIER Marie-Laure OUDIN, Eric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON Robert VALLAT.

Excusés : /

Monsieur Christophe MOULIN a été désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Pôle associatif – avenant au lot 7.

DCM 20220503-2

Monsieur Le Maire rappelle la délibération n°20210615-1 du 15 juin 2021 attribuant les lots dans le cadre des travaux du pôle associatif.

Il indique qu'il convient de signer un avenant au lot 7 :

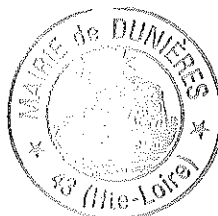
- Lot 7 – menuiserie intérieure – DURIEUX ET FILS
Marché initial : 29 175.00 € HT = 35 010.00 € TTC
Avenant : ajout d'une crédence sur le plan de travail à l'espace cuisine
Montant avenant 1 : 400 € HT = 480 € TTC
Nouveau montant du marché : 29 575.00 € HT = 35 490.00 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur Le Maire, à signer l'avenant 1 au lot 7 et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,
Le Maire,



AR Prefecture

043-214300873-20220503-DCM20220503_2-DE
Reçu le 30/05/2022
Publié le 30/05/2022